

Messire Joseph Charles Ducharme

Gilles Boileau

Volume 3, numéro 1, juin 1997

Des Mille Isles aux Deux-Montagnes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/11194ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)

1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Boileau, G. (1997). Messire Joseph Charles Ducharme. *Histoire Québec*, 3(1), 25–27.

Messire Joseph Charles Ducharme

Parmi les collèges du Grand Montréal, le cégep Lionel-Groulx est l'un des mieux connus et jouit d'une fort bonne réputation. Avant que cette vénérable institution devienne collège, on la connaissait comme le Séminaire de Sainte-Thérèse. C'est l'histoire de son fondateur, l'abbé Charles Ducharme, qui est ici esquissée. Les quelques paragraphes qui suivent ont été tirés d'une note publiée dans *l'Écho du cabinet de lecture paroissial* à l'occasion de la mort de M. Ducharme en 1853. G.B.

En remontant à l'origine des institutions de bienfaisance et d'éducation, l'on trouve presque constamment quelque humble prêtre, qui, sans autres ressources que sa charité et son zèle, donne la vie à ces oeuvres merveilleuses que nous admirons dans le monde catholique. L'Église du Canada a la gloire d'avoir produit de ces hommes bienfaisants qui ont élevé, avec des peines incroyables, et ces hospices de charité, où les souffrances corporelles trouvent un secours prompt et intelligent, et ces asiles précieux où la jeunesse canadienne reçoit avec tant de bonheur le pain de la science et les leçons de la vertu. Leur mémoire est partout en vénération. Qu'il nous soit permis de leur associer aujourd'hui le vénérable fondateur du Séminaire de Sainte-Thérèse, décédé le 25 mars 1853.

M. Joseph Charles Ducharme naquit à Lachine le 10 janvier 1786. Il était le fils du Capitaine Dominique Ducharme, qui rendit d'importants services sous l'administration bénie de Sir George Prévost. Placé de bonne heure au Collège de Montréal, il se dégoûta bientôt, et entra dans une maison de commerce. Il aimait à rappeler cette circonstance de sa vie, où il apprit, quoique jeune, à connaître le monde pour le dédaigner. Au bout de trois ans, pendant lesquels il avait entretenu des rapports intimes avec ses Maîtres, il entra de nouveau au Collège, bien décidé cette fois à y terminer son cours d'études. Doué d'une mémoire prodigieuse et d'un esprit

vif, il se fit bientôt remarquer parmi ses jeunes confrères. Sa docilité, sa modestie,



Le séminaire de Sainte-Thérèse, maintenant devenu le collège Lionel-Groulx.

SOURCE : Collection Gilles Boileau

l'aménité de son caractère lui gagnèrent en peu de temps l'estime et l'affection de ses Maîtres. Ses succès, surtout en Littérature, furent remarquables; il montra pour cette partie des Études un goût prononcé et un véritable talent; il composa même à cette époque plusieurs pièces de vers qui lui valurent des éloges flatteurs. Il termina son Cours en 1811.

Curé de Sainte-Thérèse en 1816

Décidé à entrer dans l'État ecclésiastique, il fut appelé au Séminaire de Québec pour y suivre les Cours de Théologie. Il fut en même temps chargé de la surveillance des Écoliers. Cette ancienne et vénérable Maison renfermait alors, comme toujours, des Élèves destinés à jouer un grand rôle dans l'Église et dans la Société; on y remarquait entr'autres le digne Évêque de Montréal, Mgr Ignace Bourget, feu l'Hon. Juge Bédard... Ces éminents personnages n'ont jamais oublié les bontés de ce jeune Régent.

En octobre 1814, Mgr Plessis, malgré les craintes qu'inspirait au jeune prêtre sa modestie, lui conféra l'Ordre sacré de la Prêtrise, et le nomma immédiatement au Vicariat de St-Laurent, près de Montréal. Les infirmités continuelles du Vénérable M. Caseneuve, alors curé de cette importante

paroisse, firent retomber sur le jeune Vicaire, tout le fardeau du saint ministère. Il le porta avec un zèle infatigable. Ce fut là que se manifesta son talent oratoire; et les anciens de cette paroisse racontent encore aujourd'hui avec émotion les vives impressions que faisait sur eux sa parole puissante. Deux ans après, en septembre 1816, M. Ducharme fut nommé à la Cure de

Sainte-Thérèse-de-Blainville, paroisse nouvelle, avec une population disséminée sur une grande étendue de territoire, et où tout était à créer. C'était un vaste champ pour son zèle: il ne faillit point à sa mission.

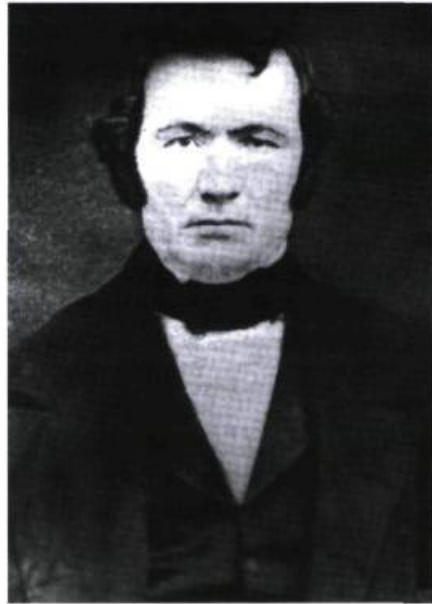
La paroisse de Sainte-Thérèse, comme la plupart des paroisses nouvelles, était composée de familles venues de toutes les parties du pays, étrangères les unes aux autres, et n'ayant conséquemment entr'elles aucun de ces liens qui rendent en quelque sorte solidaires les habitants d'une même localité, aussi y régnait-il beaucoup de désordres. M. Ducharme, en y arrivant, s'insinue habilement dans les esprits, gagne bientôt la confiance, inspire un meilleur esprit public, et, après quelques années d'exhortations pressantes et de zèle prudent, il a la consolation de voir sa paroisse tout autre qu'elle n'était et complètement régénérée. L'église inachevée était, on ne peut plus pauvre; le presbytère à peine habitable; les enfants, sans écoles. Par des efforts courageux, et en contribuant lui-même toujours généreusement,



Le curé Joseph Charles Ducharme, fondateur du séminaire de Sainte-Thérèse.

SOURCE : Mathieu-Robert Sauvé, *Joseph Casavant, le facteur d'orgues romantique*, Montréal, 1995

il parvient à achever son église; il rebâtit en grande partie à ses frais, le presbytère, élève des maisons d'Écoles, entretient les Maîtres, et donne, presque gratuitement, l'éducation à un grand nombre d'enfants.



Joseph Casavant [1807-1874].

SOURCE : Mathieu-Robert Sauvé, *Joseph Casavant, le facteur d'orgues romantique*, Montréal, 1995

Les débuts du Collège de Sainte-Thérèse

Cependant, le protestantisme prend ombrage du zèle de ce prêtre généreux; il va même jusqu'à mettre au jour le plan d'une Académie. Alors le digne pasteur, craignant pour son troupeau, entreprend de s'emparer de l'éducation. Après avoir donné le jour aux nombreux devoirs de sa charge, il consacre ses veilles à former de jeunes maîtres; bientôt il peut les associer à ses travaux; et alors commence, à proprement parler, le Collège de Sainte-Thérèse.

Le premier Cours d'Études, fait dans cette Institution naissante, fut terminé en 1837. Trois Éléves, après un examen subi devant Mgr Bourget, alors Coadjuteur, furent admis à la Tonsure, et deux d'entr'eux laissés à M. Ducharme pour continuer les classes sous sa direction. Le nombre des élèves augmentant, M. Ducharme en logea une partie dans une maison qu'il venait d'acheter, et bientôt après, il agrandit pour la même fin son presbytère. C'est ainsi qu'il transformait, pour le bien de l'éducation, ses propres appartements en salles d'études et de classes, afin de recevoir un plus grand nombre d'élèves, au milieu desquels aimait vivre ce vénérable ami de la jeunesse.

Pour répondre à tant et de si belles œuvres, M. Ducharme s'imposait toutes sortes de privations et se soumettait à des sacrifices de tous genres. Il n'avait pour domestique qu'une vieille femme; sa nourriture était moins que commune; il portait de méchants habits souvent raccommodés de ses mains; une simplicité pauvre régnait dans tout son ameublement. Toutes ces privations, il les supportait avec joie; il en plaisantait spirituellement; il affectait même d'en cacher le mérite aux yeux du monde par le tour original qu'il savait y mettre.

Depuis vingt-quatre ans, M. Ducharme travaillait seul, dans une paroisse de près de quatre mille âmes, et donnait le mouvement et la vie aux œuvres étonnantes qui s'élevaient devant lui, lorsqu'en 1840, il reçut un auxiliaire dévoué dans la personne de M. Joseph Duquet, qui devint lui-même Supérieur du Séminaire de Sainte-Thérèse. Ce fut à ses yeux une belle récompense de ses longues fatigues que de pouvoir les partager avec ce jeune prêtre, premier élève de sa maison, qu'il avait formé dès ses plus jeunes années, qu'il affectionnait comme son fils, et qu'il s'était constamment efforcé de remplir de son zèle et d'animer de son esprit.

L'arrivée des Soeurs de la Congrégation

Malgré ce qu'il avait fait pour l'éducation dans sa paroisse, M. Ducharme ne se crut pas encore quitte envers elle. À plusieurs reprises, il avait établi des écoles de filles, mais elles avaient peu répondu à ses desirs; il résolut donc de confier cette partie importante de la jeunesse à des religieuses. Mais alors, absorbé par les soins de son oeuvre principale, le collège, il chargea de la réalisation de ce projet louable celui qu'il se plaisait à nommer son Alter ego, et l'appuyant de son influence, il assura le succès de cette belle entreprise, qu'il eut le bonheur de voir terminée dès 1847. Et aujourd'hui, ce magnifique établissement, confié aux Soeurs de la Congrégation de Montréal, donne une éducation soignée à plus de 150 élèves, et est une des plus belles missions qu'elles aient à la campagne.

Pour revenir à l'œuvre qui était l'objet constant de ses pensées, et le but principal de tous ses travaux, le Séminaire de Sainte-Thérèse, les additions qui y avaient été faites précédemment avaient pu suffire jusqu'en 1846. À cette époque, cet établissement prit un tel développement que les édifices à son usage devinrent insuffisants pour les nouveaux besoins. M. Ducharme, de concert avec M. Duquet, résolut de faire un dernier effort pour donner à son institution une base plus solide et des dimensions plus larges. Comptant d'abord sur ses propres épargnes, puis sur le secours de sa paroisse et l'aide de la Législature provinciale qu'il avait jusque-là refusé de demander, et ayant obtenu une Charte d'incorporation, il jeta les fondements du Séminaire actuel, qu'il n'a pas eu la consolation de voir achevé.

Les atteintes de la maladie

Ce fut au milieu de cette grande entreprise qui devait être le couronnement de trente années de travaux incessants qu'il sentit sérieusement les atteintes de la maladie qui le conduisit au tombeau. Depuis assez longtemps, il en éprouvait parfois des symptômes, qui se manifestaient par des étourdissements et des affaissements subits, mais la force de son tempérament lui faisait, pour ainsi dire, secouer ces attaques en quelques heures; chaque fois cependant un pressentiment pénible lui en faisait craindre le retour.

En février 1848, M. Ducharme éprouva une nouvelle attaque de paralysie; celle-ci, plus forte que toutes les autres, laissa sur lui des traces sensibles; ses forces furent altérées; le côté gauche demeura affecté; et par intervalles, il avait beaucoup de difficulté à parler. Cependant, les affaires de sa maison se multipliaient; et malgré une activité étonnante dans un prêtre de plus de soixante-deux ans, il ne pouvait plus répondre convenablement. Dans ces circonstances, il comprit le besoin de se décharger sur d'autres d'un fardeau trop lourd pour ses infirmités. Pour un cœur sensible comme le sien, il fut bien pénible de cesser de gouverner sa paroisse et ses chers enfants; mais il sentit que des œuvres qui lui coûtaient toute une vie de tra-

voux ne pouvaient être négligées; il fit le sacrifice de ses affections, et acquit ainsi un nouveau titre à la reconnaissance de son pays.

Depuis, ces attaques se renouvelèrent plusieurs fois; notamment en février 1849, en mai et en septembre 1851. Cette dernière lui paralysa complètement le côté gauche, et lui laissa une plus grande difficulté à parler. Il s'affaiblissait insensiblement, sans paraître souffrir, lorsque le 23 mars 1853, vers midi, il fut frappé de nouveau violemment; il tremblait de tous ses membres; une sueur froide et abondante baignait ses habits; alors, on jugea prudent de lui administrer les secours de la religion. Les soins du médecin diminuèrent un peu le danger de son état. Cependant les mêmes attaques se répétèrent à de courts intervalles jusqu'au soir du 24, où il entra en agonie, sans avoir recouré la connaissance. Enfin, le 25, vendredi saint, à 3 h. 20 du matin, il rendit doucement le dernier soupir.

Ainsi s'éteignit cet homme de Dieu, ce prêtre si dévoué aux intérêts de son bon maître, le jour même où tous les ans, il rappelait, avec tant de force et d'onction, les souffrances et la mort de l'homme Dieu. Il avait été deux ans vicaire à St-Laurent; 34 ans curé de Sainte-Thérèse-de-Blainville, et trois ans et demi retiré dans son Séminaire avec le titre de Supérieur.

La vocation de Joseph Casavant

M. Ducharme aimait encourager tous les talents. Il eut le bonheur de former plusieurs habiles musiciens. Un jour, se présente à lui un jeune homme d'un extérieur commun, mais cachant sous une humble enveloppe, un vrai génie. Il demande à être admis dans sa maison. M. Ducharme, avec son tact ordinaire, aperçoit dans ce jeune homme, malgré l'embarras de ses manières, quelque chose de peu ordinaire; il l'accueille avec bonté, et l'applique surtout à étudier le mécanisme de quelques instruments de musique, le piano, l'orgue. Aidé de quelques livres et des rares leçons de son bienfaiteur, il parvient à deviner le mécanisme compliqué de ces instruments, et réussit enfin, après plusieurs essais, à en construire quelques-uns. Voilà celui à qui le pays doit de posséder aujourd'hui, dans la personne de M. Joseph Casavant, un facteur d'orgues canadien dont le talent est admiré dans les instruments des églises de Bytown, de St-Jean, de Ste-Martine et de quelques autres.

Ce nom vénérable, encore qu'il ne fût point gravé sur le marbre ou la pierre, ne saurait périr. Il laisse des monuments éternels de son zèle pour l'éducation et pour l'église. Puisse cet héritage précieux, recueilli par ses enfants, pour le bien de la société religieuse et civile, ne cesser jamais de donner à l'une et à l'autre la science avec la vertu. ■

PONT ARTHUR-SAUVÉ

Né à Saint-Hermas le 1^{er} octobre 1874 et décédé à Saint-Eustache le 6 février 1944, il fut député du comté de Deux-Montagnes à l'Assemblée législative de 1908 à 1930, année où il passa sur la scène fédérale pour y demeurer jusqu'en 1935. Il passa 22 années à Québec sur les banquettes de l'Opposition dont il fut longtemps le chef. Son fils Paul lui succéda comme député de Deux-Montagnes à l'Assemblée législative dès le 4 novembre 1930. À son décès, le 2 janvier 1960, Paul Sauvé était premier ministre du Québec depuis le 11 septembre 1959. Inauguré of-



ficiellement en 1949, le pont Arthur-Sauvé remplaçait le vieux pont de Bellefeuille.